



Édito

N°37 SEPTEMBRE 2012

Chers adhérents,

Cet édito ne vous dira rien, car la fin du mois d'août étant une période transitoire entre l'estive obligatoire, (pour se remettre de l'effervescence printanière) et la rentrée, qui s'annonce bien chargée, nous ne savons pas s'il faut vous parler des actions passées ou de celles à venir.

On aimerait lister toutes les bonnes nouvelles, les 4 jeunes aigles de bonelli qui ont fait leur premier envol en Ardèche, les espèces en rémission dont les effectifs croissent, le labeur incessant de nos bénévoles et nos salariés. Avec une attention particulière pour le travail réalisé par Jean-Claude Mourgues, vétérinaire, qui s'est occupé pendant des décennies du seul centre de soin pour la faune sauvage d'Ardèche...

On parlerait aussi, avec moins d'enthousiasme, des épines dans le pied de la protection de la nature, des produits encore utilisés qui déciment les populations de milans royaux et de toutes ces espèces sur lesquelles pèsent une lourde épée de Damoclès...

Et de notre quotidien, nos batailles, nos suivis, notre recherche incessante de bonnes volontés pour nous aider à agir pour la protection de la nature et de la faune sauvage, notre patrimoine commun et notre capital d'avenir !

Mais nous ne le ferons pas car ce serait trop long et que nous n'aurions plus rien à vous raconter le

Samedi 22 Septembre à partir de 14h30 à La Voulte (dans la Vallée du Rhône).

Nous y tiendrons effectivement notre Assemblée Générale annuelle, dont le seul objectif est de rencontrer nos adhérents, d'échanger avec eux, de refaire le monde et de bien préparer la rentrée !

Comptant sur votre présence,

L'équipe de la LPO Ardèche.

Sommaire

Rapport d'activité	2	Nidification du Faucon pèlerin	8
Le Vautour percnoptère en Ardèche	3	Nidification de l'Aigle royal	9
Suivi des rapaces sur la Montagne Ardéchoise	4	La Chouette de Tengmalm	10
Récit de baguage	4	Répartition des micromammifères	13
Hivernage du Milan royal en Ardèche	6	Actualités	16



Rapport d'activités

Ce rapport présente l'ensemble des activités des membres et salariés de la LPO 07 dans les différents domaines pour l'exercice 2011 : vie associative, études, animation, secteur administratif et comptabilité.

VIE ASSOCIATIVE

- En 2011 le CORA 07 est devenu association locale LPO 07 après plusieurs années de contacts avec la LPO France.
- Première réunion des propriétaires de refuges LPO.
- Création d'un Blog pour le suivi des rapaces du département.
- Démarrage de l'enquête et des comptages hirondelles.
- Sorties pour les adhérents (Camargue, Wetlands, comptage des dortoirs cormorans, Escrinet, Bondrée, Milan royal).
- Conférence sur les Vautours.
- Participation aux rencontres nationales busard.
- Participation aux réunions du GHRA (Groupe Herpétologique Rhône-Alpes), au groupe Aigle royal, au groupe Vautour France.
- Réalisation de 2 numéros des potins de la chèvre.
- Vente de graines de tournesol pour les mangeoires.

Participation aux études et enquêtes nationales

- Atlas national des oiseaux nicheurs.
- Comptage Wetlands (oiseaux d'eau).
- Suivi des nidifications des grands rapaces du département (Aigle royal, Faucon pèlerin).

ETUDES SCIENTIFIQUES

3 salariés (Florian Veau, Nicolas Duroure, Roland Dallard)
2 stagiaires

- Programme d'actions en faveur de la faune sauvage de Rhône-Alpes

- STOC – Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Points d'écoutes.
- Suivi des rosélières – Points d'écoutes des oiseaux chanteurs.
- Milan royal – Suivi hivernal (Grospierres) et suivi de la reproduction.
- SHOC - Suivi Hivernal des Oiseaux Communs.
- Busard cendré – Suivi de la reproduction.
- Programme Loutre – récolte d'éprouettes pour analyse génétique.
- Amphibiens – Enquête salamandre et prospection des sites d'écrasements.
- Programme d'étude et protection des Chiroptères.
- Vautour Percnoptère : Approvisionnement et suivi de placettes d'alimentation (pièges photographique) ; suivi et surveillance des sites potentiels de reproduction en partenariat avec le SGGGA (Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche).
- Aigle de Bonelli : participation au plan national de restauration en partenariat avec le CORA FS et le SGGGA.

Autres études

- Suivi des populations de rapaces sur 2 sites Natura 2000 (Cévennes ardéchoise – B26m et Plateau de Montselgues – B8).
- Etude Loutre sur le Chassezac.
- Inventaires et suivis d'espèces sur différents sites (La Boissine, vallée de Louyre).
- Eolien : suivi d'un parc à Cruas.
- Chiroptères : diverses études.

- Participation aux actions du CORA FS en Ardèche :

- Camp de migration de l'Escrinet.
- Suivi des espèces patrimoniales (Grand duc, Faucon pèlerin) dans un ENS en partenariat avec le Conseil Général de l'Ardèche.

ANIMATION

(Nicolas Duroure)

- Programme Tête en l'Air : Animation scolaire et grand public sur la migration.
- Programme Milan royal.
- Participation au réseau des partenaires éducatifs du PNR et au réseau des éducateurs des sections LPO et CORA de Rhône-Alpes.
- Programme « Nature au jardin »
- Animations au PNR des monts d'Ardèche.
- Programme Ecole Verte.
- Classe verte à Vogüé.
- Interventions au CNAM (Licence Eolien et Photovoltaïque) et au CREPS (formation des accompagnateurs moyennes montagne).
- Expositions, stands et sorties à l'occasion de diverses manifestations dans le département (Nuit de la chouette, Amicale de la préfecture, SGGGA, ...).

ADMINISTRATIF

(Salariés et administrateurs)

- Participation aux diverses commissions administratives, réunions et consultations.
- Comité scientifique et consultatif de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche.
- Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage.
- Commission Départementale des Sites.
- Commission Départementale

d'Aménagement Foncier.

- Comités de pilotage et réunions techniques des différents sites Natura 2000 (suivi et participation à la rédaction ou à la mise en œuvre des documents d'objectifs).
- Comité de pilotage Visionature et gestion du site faune-

ardeche.org

- Commission Départementale « Grand cormoran ».
- Collectif Escrinet.
- Conseil d'Administration et réunion de bureau du CORA Région.

Le Vautour percnoptère en Ardèche

Résumé de dix années de présence (2003-2012)

Après de longues années d'absence, un couple de "Creba buau" était observé courant 2003. Dès l'année suivante, sa présence était confirmée avec la première reproduction réussie : 1 poussin à l'envol, le premier depuis 1993 !

Mais la présence d'un seul couple nicheur de ce rapace migrateur reste fragile. En effet, la réussite de 2004 nous faisait espérer une reproduction régulière. Mais depuis, 2 jeunes seulement se sont envolés : un en 2007 et l'autre en 2011.

En effet, si le couple semble avoir été constitué des mêmes oiseaux (non bagués) entre 2004 et 2008, cela a ensuite beaucoup bougé.

Après la disparition inexplicable de la femelle en fin de couvaison 2008, le mâle est resté seul jusqu'à son départ dans l'été 2008 et à son retour début 2009.

Mi-avril 2009, il sera rejoint par une femelle baguée dans le Luberon en 2002, qui avait niché dans le Verdon les 2 années précédentes. A noter qu'un tel déplacement (170 km) d'un oiseau ayant déjà nidifié est une première (information obtenue grâce au programme de baguage de Max Gallardo). La méconnaissance du secteur par la femelle sur ce nouveau site entraînera un abandon précoce de la couvaison.

En 2010, la femelle mis un peu de temps à retrouver son site de reproduction (est-elle passée par le Verdon ?) et à son retour, le mâle, bien qu'observé fin mars, avait déserté le site. On suppose qu'il a rejoint la femelle du site de la Gervanne, dans la Drôme, où un mâle non bagué a été recruté cette même année. L'absence de bague ne permettra donc pas de confirmer ce vraisemblable deuxième cas de décanonement d'un adulte reproducteur. Mais qu'importe, un mâle seul (bagué en 2005 dans le Luberon) était présent depuis quelques jours sur le secteur, et le couple se reforma rapidement. Une ponte fut déposée. Cependant, on peut penser que l'inexpérience du mâle ne fut pas un atout et malgré l'éclosion d'un poussin, le nid fut rapidement abandonné.

En 2011 enfin, ces deux mêmes individus ayant de meilleurs repères, ils menèrent à l'envol leur premier poussin.

En cette année 2012, la femelle, connaissant bien son trajet Afrique-Ardèche, fut observée dès le 23 mars. Le 28 mars, elle était accompagnée d'un mâle subadulte non bagué (cf. photo). Ce nouveau changement de partenaire n'empêcha pas le démarrage d'une reproduction. L'observation des deux partenaires sur une placette distante d'environ 2 km du nid pendant 40 mn nous laissait craindre un échec de l'incubation. Sur-

- Conseil National de la LPO et réunions des directeurs.

COMPTABILITÉ

(Florian Veau)

- La comptabilité 2011 a été réalisée par le centre de gestion d'Aubenas (CER France).



prise : une éclosion fut bel et bien constatée. L'élevage se termina peu après, à 10-15 jours environ, tout comme en 2010.

En parallèle, la bonne surprise de l'année 2012 fut le cantonnement d'un mâle sur un deuxième site. Et pas n'importe quel mâle : il s'agit du jeune envolé d'Ardèche en 2007, déjà observé en 2010 et 2011. Malgré la présence pendant au moins 10 jours d'une femelle et l'observation de plusieurs accouplements, ce mâle restera seul toute la fin de saison.

La détermination de cet "Ardéchois, Cœur fidèle" (présent jusqu'à fin juillet) nous laisse espérer un très bon cru pour 2013 ! Sans compter que 2 jeunes oiseaux ont été observés paradant sur un troisième site début juin !! Bien qu'aucune autre observation n'ait eu lieu sur ce site, cela laisse entrevoir le possible cantonnement de nouveaux individus dans les années à venir, comme cela a été le cas ces dernières années, plusieurs nouveaux couples s'étant installés en Provence depuis 2010.

Florian Veau.

Suivi des rapaces sur la Montagne ardéchoise

Pour la deuxième année consécutive un suivi et des prospections pour les différentes espèces de rapaces diurnes et nocturnes sont organisés sur deux zones Natura 2000 du département :

La zone B26 montagne dans les Cévennes ardéchoises

La zone B8 sur le plateau de Montselgues

Pour connaître la localisation précise de ces sites vous pouvez par exemple consulter le site de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement et du Logement) qui propose des cartes thématiques pour la région Rhône-Alpes

<http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>

L'objectif de ces suivis est d'améliorer la connaissance par le suivi des couples reproducteurs déjà connu (Aigle royal, Faucon pèlerin) mais aussi d'arriver à une estimation des populations de toutes les espèces de rapaces

Récit de baguage

Malgré sa place élevée dans la pyramide écologique, malgré la faiblesse de ses effectifs et les convoitises que l'espèce attire, malgré son statut d'espèce protégée d'importance communautaire, l'aigle royal n'a pas bénéficié jusqu'ici de programme de baguage systématique des jeunes en France.

La faute à qui, la faute à quoi ? On ne voit ici que la difficulté à trouver des financements au ser-

présentes (Circaète Jean-le-Blanc, Chouette de Tengmalm, Autour des palombes, Vautour fauve, Bondrée apivore, Faucon hobereau, Faucon crécerelle, Buse variable, Epervier d'Europe, ...)

Des informations sont bien sûr récoltées par l'équipe salariée de la LPO, mais toutes les données permettant de préciser le statut de ces espèces, sont les bienvenues afin d'aboutir à un niveau de connaissance le plus précis possible.

Ces prospections ont permis, par exemple en 2011 de découvrir un nouveau couple de Faucon pèlerin et cette année d'obtenir de précieuses informations sur la répartition de la Chouette de Tengmalm sur la zone B26 et au-delà.

Vous êtes donc tous encouragés à parcourir ces zones lors de vos promenades printanières et estivales afin que la collecte soit la plus large possible.

La récolte de données précises sur des possibilités de nidifica-

tion de l'environnement dans notre pays. Cela même pour une espèce « emblématique »... depuis l'époque des légions romaines...

C'est pourquoi, en tant qu'observateur assidu des aigles royaux, je suis particulièrement heureux de l'initiative de Christian Itty qui a développé un programme de baguage à titre individuel.

Le Massif-Central n'est pas très



riche en aigles royaux, les persécutions y sont pour beaucoup. De plus, le faible nombre de sites rupestres convenables, la gestion forestière et la raréfaction des proies, ne facilitent pas une recolonisation qui est réelle, mais bien moindre que dans l'espace alpin.

En été, les crêtes du Tanargue, les forêts de la Chavade ou de Mazan, les zones d'altitude du plateau de Montselgues sont bien plus agréables et « vivantes » que les zones surchauffées de la Basse-Ardèche, n'hésitez donc pas à aller y promener vos jumelles et à consigner toutes vos observations sur www.faune-ardeche.org

Nicolas Duroure

L'aigle royal a sans doute disparu d'Ardèche au début des années 1950 en tant qu'espèce nicheuse. Le dernier couple a été victime de piégeage pour la taxi-

dermie près d'Antraigues.

C'est dans son aire de la haute vallée de l'Ardèche, déjà connue au XIX^{ème} siècle et certainement occupée jusque vers 1940, malgré les persécutions, qu'a été bagué un premier aiglon ardéchois dans toutes les règles de l'art.

L'aiglon doit avoir entre 40 et 50 jours pour que les tarses soient développés et permettent un ajustage des bagues sans risque de perte, ou pire de blocage articulaire. Il ne doit pas être plus âgé pour être facile à maîtriser et pour qu'il ne soit pas encore tenté de sauter dans le vide lorsqu'on le saisit. A ce stade, l'aiglon garde encore de nombreuses taches de duvet blanc parsemant sa livrée noire et ses rémiges sont encore prises dans leur fourreau.

Notre aiglon étant éclos entre le 5 et le 9 mai, le 19 juin était donc une date bien appropriée.

Après une marche d'approche, nous sommes parvenus près de l'aire et là, découverte inquiétante : un appareil photo dans son étui, oublié là et enfoncé dans l'herbe ! En fait, l'examen de la carte mémoire est rassurant, il laisse plutôt penser à un randonneur venu là pour le coup d'œil à une période non dangereuse : la mi-août (2010).



On ne peut donc pas attribuer l'échec de la reproduction 2011 à ce photographe. D'ailleurs, il faut rappeler que l'échec 2011 a succédé à une reproduction réussie avec deux jeunes en 2010, ce qui peut expliquer que lui succède une année de repos. La productivité de ce couple d'aigles a d'ailleurs été excellente depuis l'année 2000 : douze jeunes ont été élevés avec succès.

Nous nous sommes enfin installés en haut de la falaise, et Philippe, le grimpeur de l'équipe est descendu chercher l'aiglon muni d'un sac de voyage.

Tout au long des opérations notre animal est resté calme et ne s'est jamais débattu. Nicolas Vincent-Martin, par ailleurs responsable du programme de baguage de l'aigle de Bonelli, n'a toutefois jamais lâché ses tarses munis de serres déjà redoutables. Après avoir mesuré le bec et le crâne, nous avons préféré couvrir la tête de l'oiseau pour ne pas augmenter un stress parfois perceptible par le tremblement intermittent de tout le corps. D'autres mesures ont été effectuées, diamètre et longueur de tarses, des serres, et le poids, 2,6 kg.

L'aiglon portera désormais trois bagues : à la patte gauche, une bague métallique et une bague plastique jaune marquée L4 ; à la patte droite, une bague blanche marquée également L4 et placée en sens inverse de la bague jaune pour maximiser les chances de lecture.

Second élément du programme, la bague blanche est munie d'un transpondeur, c'est-à-dire d'une puce d'identification lisible par un récepteur placé à quelques



dizaines de centimètres. Ce récepteur pourra être placé dans une aire ou au voisinage d'un appât et activera le transpondeur. Notons pour l'anecdote, que la bague blanche aurait dû être bleue pour respecter le code couleur du programme : bleu est la couleur attribuée aux aiglons de l'Ardèche, le blanc est normalement réservé à la Lozère, mais notre bagueur n'avait pas prévu une telle natalité chez les aigles ardéchois, trois jeunes cette année ! « L4 » restera en tous cas l'immatriculation spécifiques de cet individu.

Enfin, troisième élément du programme, quatre plumes de couverture sous ailes ont été prélevées pour analyse ADN. Le prélèvement sera une contribution à un programme autrichien sur la génétique des aigles de l'arc alpin. Ce prélèvement nous donnera également le sexe, qu'il n'est pas possible de déterminer par examen externe.

Profitant de sa visite, le grimpeur a ramassé tous les restes de proie dans et autour de l'aire. Il s'avère que ce couple ne fait pas beaucoup le ménage. Philippe, qui visite régulièrement des aires

note des comportements très différents à cet égard. Certains couples éliminent tout déchet alors que d'autres sont beaucoup moins méticuleux. Dans notre aire cévenole, nous avons trouvé quelques plumes, mais surtout plusieurs squelettes et pattes de lièvre et des restes de mammifères qui seront identifiés plus tard.

Philippe a également ramassé un œuf non éclos dans l'aire. Splen-

dide œuf, bien plus gros qu'un œuf d'oie, à la coquille blanc crème taché de brun. Il s'agit probablement d'un œuf non fécondé. Il sera analysé je l'espère. Ce phénomène est fréquent, il avait déjà affecté le couple en 2005.

Nous n'avons entendu la voix de l'aiglon qu'au moment de le remettre dans le sac pour le redescendre dans son aire. Une fois libre, il n'a pas manifesté plus

d'agitation. Une demi heure après notre départ de la falaise, nous avons atteint un point d'observation éloigné et nous avons pu voir qu'un adulte avait déjà rejoint le jeune.

Il fallait maintenant se hâter pour réaliser dans la journée le baguage des deux jeunes du deuxième couple d'aigles ardéchois.

Albin Dumas

Hivernage du Milan royal en Ardèche

Évolution du dortoir de Grospierres

Depuis la fin des années 1990, la Basse Ardèche accueille une population hivernante de Milan royal. Le site d'hivernage est situé à proximité de la décharge de Grospierres qui met à la disposition de nombreuses espèces d'oiseaux, d'importantes ressources alimentaires.

Avec régulièrement plus d'une centaine d'individus, ce rassemblement est devenu le site majeur en hiver pour le Milan royal dans la région Rhône-Alpes.

Après les premiers suivis effectués lors des hivers 2003/2004 et 2004/2005, un article fut publié dans le numéro 25 des Potins de la Chèvre de mars 2005 : « L'hivernage du Milan royal en Basse Ardèche, hivers 2003/2004 et 2004/2005 – Damien Cocatre, Alain Ladet et Florian Veau »

Depuis 2004 un comptage hebdomadaire est réalisé tous les ans d'octobre à fin février et permet de suivre l'évolution temporelle de ce dortoir. Un bilan de ces 8 années de suivis nous paraissait donc nécessaire pour présenter cette évolution.

Cette action qui est prévue dans le cadre du plan national de restauration se déroule également dans la Loire sur la commune de Roche-la-Molière pour ce qui concerne la région Rhône-Alpes.

Saisons 2006 à 2011

Les comptages sur ces 5 hivers de suivi ont montrés une stabilisation de ce dortoir avec une moyenne des effectifs comprise entre 51 et 67 individus et des maximums allant de 77 (hiver 2007/2008) à 124 (hiver 2010/2011)

Les faits marquants sont les observations d'individus portant des marques alaires qui nous donnent des indications sur la provenance des oiseaux qui viennent passer l'hiver chez nous

- janvier et février 2006 – un individu marqué en Allemagne
- décembre 2007 – un individu marqué en Allemagne en 2005
- décembre 2009 – un individu marqué en Espagne en 2005
- décembre 2010 et janvier 2011 – un individu marqué en Allemagne



La présence des oiseaux nés en Allemagne n'est pas une surprise puisque l'on sait que les milans royaux effectuent une migration du nord-est vers le sud-ouest. Les hivernants français nichent dans le nord-est de l'Europe et les oiseaux nichant chez nous se retrouvent plutôt dans le sud-ouest de la France, l'Espagne ou le Portugal.

L'observation de l'oiseau espa-

gnol en décembre 2009 pourrait être plus étonnante mais comme pour beaucoup d'oiseaux espagnols, celui-ci n'a pas été marqué au nid sur son lieu de naissance, mais capturé adulte et marqué le 20/05/2005 alors qu'il était dans sa troisième année.

Il est donc possible que cet oiseau observé à Grospierres ait effectué d'autres déplacements au cours de l'hiver pour rejoindre ses zones d'hivernage plus au sud.

Saison 2011 - 2012

Le suivi du dortoir s'est déroulé cette année du 6 octobre 2011 au 29 février 2012.

Sur cette période la moyenne du nombre d'individus dénombré est de 59 ; cette moyenne est conforme aux valeurs des années précédentes. Le maximum d'oiseaux présents sur le site est atteint le 7 février avec 117 individus.

Un premier pic de présence est remarqué au début du mois de novembre ; il indique probablement un rassemblement d'individus en cours de migration vers leur quartier d'hivernage.

Évolution du dortoir depuis 2004

Après ces 8 années de suivi, les courbes d'évolution des 2 paramètres principaux (moyenne et maximum d'individus observés) vont nous permettre de noter les tendances de cette population hivernante.

Depuis les premières années de comptage, la moyenne observée au cours de l'hiver reste stable autour de 60 individus. Après 8 années, on peut donc estimer

que la population hivernante de Milan royal est établie de façon pérenne sur ce secteur.

Le maximum d'oiseaux observé, après une relative stabilité, semble montrer une tendance à la hausse, puisque les deux derniers hivers ont permis d'atteindre les valeurs record de 124 individus (2011) et 117 individus (2012).

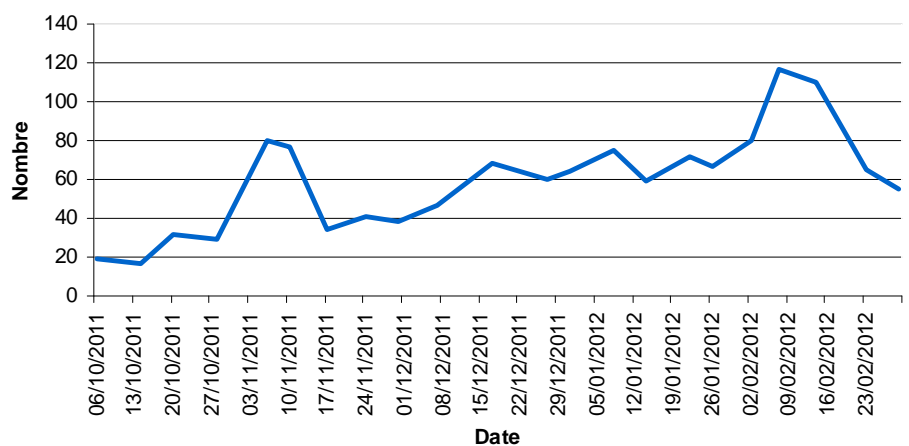
Ces pics de présence sont observés lors des périodes où la température atteint des valeurs très basses. Les milans quittent alors probablement les régions les plus nordiques (sols et plans d'eau gelés, épaisseur de neige

importante), et se rassemblent sur des sites où la nourriture est encore disponible. La décharge de Grospierres représente alors un refuge idéal.

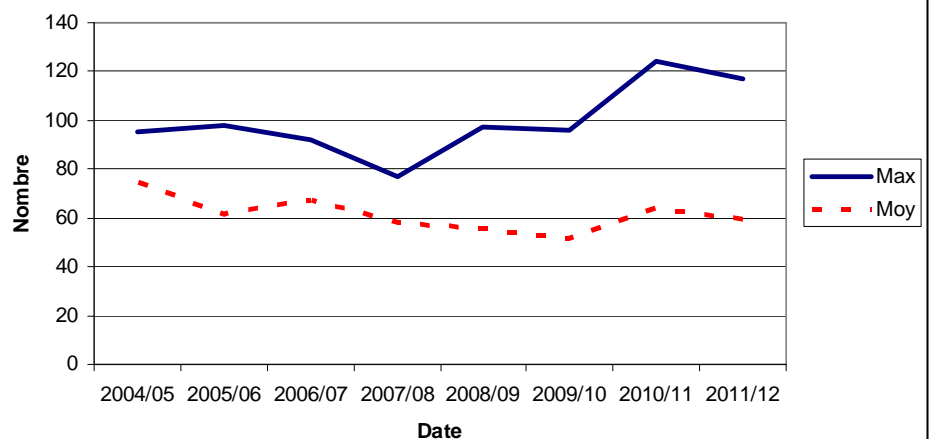
Cette tendance à la hausse, peut être seulement l'écho de conditions climatiques exceptionnelles, mais pourrait également montrer un accroissement de cette population.

La poursuite du suivi hivernal dans les années à venir nous permettra certainement de mieux comprendre les causes de ce phénomène.

Effectifs du dortoir de Milan royal pendant l'hiver 2011-2012



Evolution du dortoir de Milan royal depuis 2004



Perspectives

La population de Milan royal hivernant en Basse Ardèche semble désormais bien installée. Tant que la décharge de Gros-pierres sera en fonctionnement, l'espèce y trouvera les ressources alimentaires lui permettant de passer la mauvaise saison.

Les perturbations et les modifications du milieu ne paraissent

pas être une menace importante sur cette zone.

L'enjeu primordial pour la protection de cette population qui connaît par ailleurs de gros problèmes de conservation dans d'autres régions (empoisonnement, destruction de l'habitat) est donc bien la potentialité du site en nourriture.

La décharge arrivera probable-

ment en fin d'activité dans les années à venir, il conviendra alors de prendre les mesures nécessaires pour permettre aux milans de pouvoir se nourrir.

La mise en place de placettes de nourrissages paraît pour l'instant être la solution adaptée pour conserver ce site d'importance régionale majeure pour l'espèce.

Nicolas Duroure.

Suivi de la nidification du Faucon pèlerin

Bilan 2011

Rappelons que suite à l'augmentation du nombre de couples nicheurs de faucon pèlerin depuis quelques années, le comité de rédaction des Potins a décidé de modifier la forme de publication du bilan de reproduction de cette espèce.

Cette décision a pris effet à partir des bilans des années 2008 et 2009, parus dans les Potins n° 33, en février 2010.

Les bilans sont désormais publiés sous une forme très synthétique, avec uniquement les résultats généraux et un tableau déclinant les résultats par grandes régions naturelles (Cévennes, Boutières, Basse-Ardèche...).

Toutefois, la rédaction de la synthèse sous son ancienne forme (avec les résultats détaillés par couple) continue, mais celle-ci n'est diffusée qu'aux participants au suivi ou aux personnes qui en font la demande.

Résumé de la saison

L'année 2011 s'illustre par des résultats exceptionnels, tant pour le nombre de couples can-

tonnés que pour le nombre de jeunes à l'envol. En revanche, aucun nouveau couple n'a été signalé. Sur les 24 sites connus (10 en Cévennes, 5 en Boutières, 6 en Basse-Ardèche, 2 en vallée du Rhône et 1 sur le Coiron), 22 ont été contrôlés : 16 étaient occupés par un couple, un par un individu alors que les 5 autres étaient inoccupés.

Sur les 16 sites occupés par un couple : nidification réussie sur au moins 13 sites avec un minimum de 31 jeunes à l'envol, suivi insuffisant sur un site et échec avéré (ou absence de reproduction) sur les 2 derniers.

Donc globalement de très bons résultats car l'année 2011 est record pour le nombre de sites occupés par un couple (précédent : 13 couples en 2010) et pour le nombre de jeunes à l'envol (précédent : 21 jeunes en 2007). Comme en 2009 et 2010, les meilleurs résultats proviennent des 6 sites de Basse-Ardèche qui cumulent 15 jeunes à l'envol.

Pour la quatrième année consécutive, un couple s'est reproduit avec succès (4 jeunes à l'envol !) dans une falaise soumise à forte

pression humaine (présence d'une via-cordata très utilisée par les professionnels du tourisme). Cet excellent résultat est directement lié à la forte implication du Conseil Général de l'Ardèche (concertation avec les prestataires et les naturalistes).

Un couple des Boutières, installé depuis 2006 sur un site d'escalade, s'est enfin reproduit avec succès, suite à la neutralisation physique des voies (réalisé en janvier 2011).

La reproduction avait échoué les 3 années précédentes, malgré la mise en place de mesures d'interdiction temporaire de l'escalade sur le site (jusqu'au 30 juin) par la FFME 07 dans un premier temps, puis par la commune depuis 2009 (arrêté municipal).

Ces mesures s'étaient révélées inefficaces car chaque année des grimpeurs étaient passés outre les préconisations, puis les interdictions.

Les agents du SGGA (Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche) assurent la majeure partie du suivi des sites de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges

de l'Ardèche (RNNGA) dans le cadre des missions de gestionnaire de cette réserve (dont la

mise en œuvre du plan de gestion). Le partenariat entre le SGGa et la LPO permet de

croiser les données récoltées par les deux structures.

Alain Ladet.

Récapitulatif par régions naturelles

	Cévennes	Boutières	Basse-Ardèche	Vallée du Rhône	Coiron	Total
Nombre de sites						
déjà connus	10	5	6	2	1	24
dont contrôlés	8	5	6	2	1	22
nouveaux	0	0	0	0		
Sites occupés	5	5	6	0	1	17
par un couple	5	4	6	0	1	16
par un individu	0	1	0	0	0	1
Couples producteurs	4	3	6	0	0	13
Jeunes à l'envol	9	8	15	0	0	31
Aire à un jeune			1			1
Aire à 2 jeunes	3	1	3			7
Aire à 3 jeunes	1	2	1			4
Aire à 4 jeunes			1			1
Nb de jours de suivi	29	27	22	3	4	85

PS : « couple producteur » = couple avec au moins un poussin éclos.

Suivi de la nidification de l'Aigle royal

Bilan 2011

Résumé de la saison

Une année moyenne. Sur les trois sites connus, seulement 2 ont été bien suivis. Ces deux sites étaient occupés par un couple d'adultes ; un seul s'est reproduit avec succès et a donné un jeune à l'envol. La situation est inconnue sur le 3^e site. Un nouveau couple semble vouloir s'installer dans un autre secteur.

Résultats par sites

Site 1

Suivi assuré par Jean Gouys, Albin Dumas, Pierre Jullian, Jean-Louis de Benedittis, Nicolas Duroure et Roland Dallard ; (environ 10 jours).

Couple cantonné. Ponte tardive et échec de la reproduction.

Faits marquants :

2/02 : couple cantonné, transport de branches, aire rechargée (branches de résineux).

18 et 20/03 : couple cantonné, mais pas de couvaion.

26/03 et 2/04 : toujours pas de couvaion.

7 au 13/04 : un adulte couve.

28/04 : l'aire est abandonnée.

Site 2

Suivi assuré par Jean-Christophe Mantellier et Roland Dallard ; (1 jour).

Un adulte présent en période hivernale (le 2 janvier) sur le site présumé, mais suivi insuffisant pour certifier la présence ou l'absence d'un couple.

Site 3

Suivi assuré par Marie-Laure Hermans, Philippe Descollonges, Roland Dallard, Florian Jacob, Pascal Tissot et divers observateurs ; (10 jours).

Couple cantonné. Un jeune à l'envol.

Ce couple, cantonné depuis 2001, avait niché avec succès uniquement en 2007 et 2009.

Faits marquants :

6/02 : couple cantonné.

16/02 : couple cantonné, attaque sur grand cormoran.

27/02 : transport de branches.

1 et 3/03 : couple cantonné, parade.

19/03 : transport de proie.

28/03 : couvaion.

28/04 : transport de proie (lièvre).

14/05 : au moins un poussin éclos.

8/06 : un poussin en duvet à l'aire.

13/07 : l'aire est vide.

24/07 : 2 adultes en vol avec un jeune.

Site 4 ?

Suivi assuré par Jean-Louis de Benedittis et Roland Dallard ; (3 jours).

L'installation d'un nouveau couple est suspectée dans un secteur

où 8 observations ont été réalisées au cours du premier semestre. 3 de ces données concernent 2 individus ensemble, dont un couple composé d'un mâle adulte et d'une femelle de 2^e année le 23 juin.

Alain Ladet.

La Chouette de Tengmalm

Monographie, actualités 2012 et perspectives

Distribution et effectifs

Espèce holarctique, la Chouette de Tengmalm a une aire de répartition qui couvre toute la zone circumpolaire de la Sibérie à l'Amérique du Nord. Considérée chez nous comme une relictte glaciaire, elle est essentiellement présente dans la partie septentrionale du continent et dans les principaux massifs montagneux et forestiers du centre de l'Europe. Hormis une petite population dans les Pyrénées, la limite occidentale de l'aire de répartition européenne se situe en France dans le Massif Central et en Bourgogne.

En Rhône-Alpes, la Chouette de Tengmalm est surtout présente dans les départements alpins (l'Isère, la Drôme et les deux Savoies). On la trouve également dans l'Ain et, plus proche de nous, dans le département de la Loire.

En Ardèche, on ne la connaissait jusqu'à cette année que sur deux secteurs forestiers d'altitude (forêt des chambons et alentours du massif du Tanargue (Bois du Faultre, ...)) et sur la commune de Saint-Julien-Vocance (1) en limite avec la haute Loire)

Après les premières données récoltées dans les années 80 (un

individu mort trouvé sur le massif du Tanargue en 1985, des recherches ont été effectuées sur les massifs alentours et des contacts notés sur les communes de Cros-de-Géorand (1986) et Astet (cf. Brugiere et Duval – 1989 – *Alauda* n°57). Depuis 2001 un suivi régulier est effectué dans la forêt des Chambons (commune de Borne) et des contacts montrant la présence d'une petite population sont notés (com. pers. D. Cocatre) (2) et (Point sur la chouette de Tengmalm en Ardèche – Damien Cocatre – 2009 – Les Potins de la Chèvre n°31)

Des observations imprécises ou non confirmées sont également signalées vers le Gerbier de Jonc (lieu-dit Médille) et dans le Bois du Faultre (commune de Larnarce) (3) et laissent supposer que des prospections permettraient probablement de compléter la carte de répartition pour cette espèce, qui demeure cependant très rare et localisée dans notre département.

Une estimation d'effectifs ou de densités de la Chouette de Tengmalm est difficile, car s'il est communément admis que l'on trouve, dans les milieux vastes et homogènes, 1 couple pour 10



km², des densités très variables sont observées en fonction du biotope et des années (Géroudet, 1979) ; l'espèce étant réputée subir de fortes fluctuations d'abondance d'une année à l'autre.

Pour l'Ardèche comme pour de nombreuses régions, l'accès difficile des sites fréquentés par l'espèce rend les prospections délicates et seule une forte mobilisation permettra d'estimer ses populations.

Cycle annuel et écologie

Les milieux occupés par la Chouette de Tengmalm sont les espaces forestiers froids dans les

zones comprises entre 800 m et 1600 m d'altitude. Elle n'est cependant pas strictement montagnarde puisqu'on peut la trouver en plaine dans d'autres régions où les conditions climatiques lui conviennent. Les boisements sont le plus souvent des forêts de conifères avec un sous-bois pas trop dense et une bonne proportion de sols dégagés favorables à la chasse des mulots et campagnols.

La présence de cette espèce est souvent liée à celle du Pic noir car les loges forées par ce dernier constituent ses cavités de prédilection pour se reproduire. Elle utilise également des cavités naturelles et apprécie les nichoirs qui représentent un bon moyen de favoriser la reproduction de l'espèce en cas de pénurie de sites de reproduction.

La Chouette de Tengmalm est généralement sédentaire, mais des déplacements en dehors de son aire habituelle de répartition sont possibles. L'erraticisme juvénile et des mouvements post-nuptiaux des femelles sont en effet connus dans d'autres régions.

La période de chant débute dès janvier mais l'activité vocale est maximale en février-mars. Les mâles non nicheurs peuvent poursuivre les chants jusqu'au mois de mai et un regain d'activité peut être constaté à l'automne (septembre-novembre).

La ponte, en moyenne de 4 ou 5 œufs, a lieu en général en mars-avril, parfois jusqu'en mai et les études menées dans d'autres régions ou pays indiquent un nombre de jeunes à l'envol le plus souvent compris entre 2 et 4. Il peut cependant énormément varier (valeurs extrêmes 0

à 8) en fonction du nombre de proies disponibles et de la qualité de la cavité choisie pour la reproduction.

Conservation

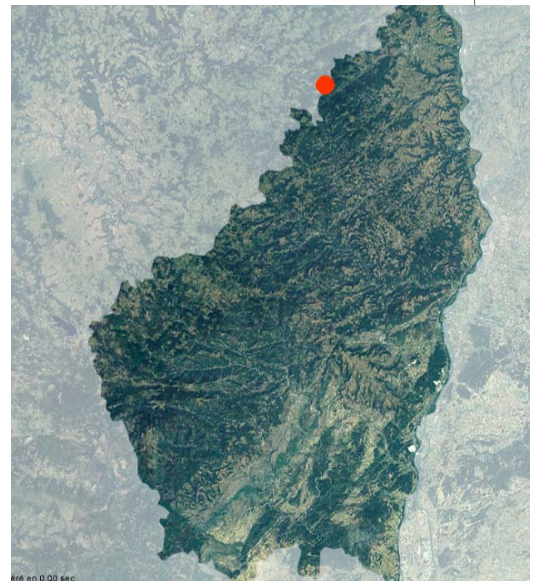
Les probables faibles effectifs de la Chouette de Tengmalm en Ardèche rendent cette espèce fragile. Elle est classée « vulnérable » dans la liste rouge régionale.

Localement l'extension de la répartition du Pic noir peut avoir favorisé l'installation de petites populations, mais seule une amélioration des connaissances permettra de cerner ce phénomène.

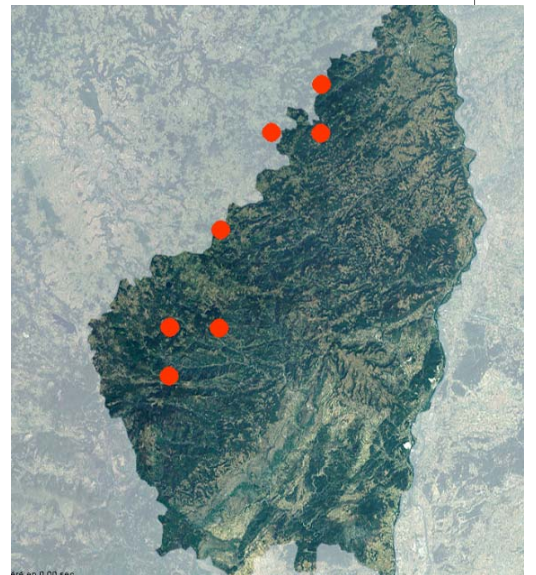
Les vieilles futaies étant le domaine de cette petite chouette, l'intensification de l'exploitation forestière et l'enrésinement risquent de poser de graves problèmes pour cette espèce. La menace principale étant la raréfaction des sites favorables à la nidification, la conservation d'arbres creux, morts ou sénescents est comme pour de nombreuses autres espèces la mesure phare qui permettra la conservation et peut être le développement d'une population pérenne de Chouette de Tengmalm dans notre département. La pose de nichoirs peut s'avérer efficace pour pallier temporairement la présence de cavités, mais seule une gestion forestière qui maintient la diversité des essences et laisse vieillir les arbres est la garantie d'un biotope favorable aux espèces cavernicoles.

Actualités 2012

Pour la deuxième année consécutive un suivi des rapaces sur la zone Natura 2000 B26 montagnonne (zone comprise grossièrement dans un triangle délimité



Carte de répartition 2011



Carte de répartition 2012

par les communes de Jaujac, Loubaresse et Lanarce) a permis une pression d'observation plus importante et contribue globalement à l'amélioration des connaissances. En 2011, malgré plusieurs soirées de prospections aucun contact de Chouette de Tengmalm n'a pu être établi.

Cette année les prospections ont été renouvelées et étendues à d'autres secteurs. La pression d'observation a donc probablement atteint un niveau jamais connu dans les années précédentes.

Le résultat est très satisfaisant puisque entre le 22 février et le 11 avril 2012 des contacts ont été notés sur 8 communes du département (Borne, Mazan-l'Abbaye, Lanarce, Saint-Cirgues-en-Montagne, Monestier, St-André-en-Vivarais, Montpezat-sous-Bauzon et Borée).

Pour la première fois en Ardèche un mâle à l'entrée d'une loge et des cris de femelle à proximité ont été observés par Vincent Palomarès le 28 février dans le nord du département.

La carte de répartition s'est donc nettement améliorée (cf. les cartes de répartition de l'espèce pour 2011 et 2012) cette saison et trois hypothèses doivent maintenant être étudiées afin de poursuivre l'amélioration des connaissances :

- L'espèce serait présente depuis longtemps sur ces secteurs mais la faible pression d'observation n'avait pas encore permis de cerner précisément cette population.

- L'espèce serait en ex-

pansion dans la région et les zones favorables sont colonisées depuis peu ce qui expliquerait les nombreux contacts de cette année.

- Le phénomène observé cette année correspondrait à une « invasion » temporaire d'individus qui ne conduira probablement pas à une installation pérenne ; l'espèce est réputée montrer un fort erratisme des femelles et des jeunes (alors que les mâles sont plutôt sédentaires) qui peuvent effectuer de grands déplacements à la recherche de zones à fortes densités de rongeurs. Cet erratisme pouvant expliquer l'abondance de l'espèce certaines années et sa grande rareté d'autres années.

Perspectives

Afin de s'orienter vers l'une de ces trois hypothèses, les prospections devront donc être poursuivies l'an prochain et dans les années à venir. Au minimum un contrôle des sites qui ont donné lieu à un contact dans l'année 2012 devra être réalisé

l'année prochaine afin de vérifier si cette année était exceptionnelle ou si une vraie population semble exister sur ces secteurs de forêts d'altitude.

Les contacts de cette année montrent également que toutes les forêts d'altitude qui abritent des arbres à cavité sont potentiellement des secteurs favorables pour la recherche de cette espèce. La carte de répartition de la Chouette de Tengmalm reste donc à compléter et l'effort de prospection engagé doit être maintenu pour arriver à une connaissance satisfaisante de cette espèce dans notre département.

(1) contact à la repasse le 11/02/11 au Bois des Ranchonnères (V. Palomares)

(2) contact à la repasse les 28/01/02, 13/01/05, 02/02/07 et 10/02/10 (D. Cocatre)

(3) cité dans l'Etude d'impact du projet éolien du plateau ardéchois - ALEPE

Nicolas Duroure

23 mars 2013 : Nuit de la Chouette

Tous les deux ans, et depuis maintenant plus de dix ans (1995), la LPO et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France organisent conjointement la Nuit de la chouette, un événement exceptionnel pour partir à la découverte de la vie des chouettes et des hiboux.

Elle rassemble 30 000 personnes à chaque édition, réparties sur 500 sorties partout en France.

Destinée au grand public, cette opération de sensibilisation entend mieux faire connaître les

oiseaux de nuit à l'occasion de sorties de découverte nocturne, en mettant en avant les dangers qui les menacent aujourd'hui et les actions menées ou à mener pour les sauvegarder.

La 9ème édition de la Nuit de la chouette s'est déroulée le 19 mars 2011.

La 10ème édition de la Nuit de la chouette se tiendra quant à elle le 23 mars 2013.



Éléments sur la répartition des micro-mammifères

(*Erinacéides, Soricidés, Talpidés*) par Charles FAUGIER

Cette étude consiste en une mise à jour de la répartition actuelle des insectivores du département de l'Ardèche. Les anciens atlas nationaux et régionaux de répartition des mammifères sauvages de France ainsi que les anciennes publications sur la faune sauvage sont erronés en ce qui concerne certains Soricidés, en particulier les deux espèces jumelles : la Musaraigne carrelet *Sorex araneus* et la Musaraigne couronnée *Sorex coronatus*. Il est donc utile de faire le point sur la répartition exacte de ces deux musaraignes.

La recherche des micromammifères afin d'établir leur répartition en France métropolitaine a vraiment débuté par le lancement de l'atlas des mammifères sauvages de France d'Armand Fayard paru en 1984. Plus tard, en 1997, a été publié l'Atlas des mammifères sauvages de Rhône-Alpes, travail coordonné par Xavier Grillot apportant de très nombreuses et nouvelles données sur les mammifères de cette région. Depuis les recherches se sont poursuivies. Ainsi, il est intéressant d'établir pour l'Ardèche une première synthèse concernant les insectivores de ce département.

Erinacéomorphes.

Les Erinacéidés.

Représenté actuellement en France métropolitaine comme la seule espèce indigène, le Hérisson d'Europe est l'insectivore le plus facile à déterminer dans la nature par sa taille et son aspect général.

Le **Hérisson d'Europe** *Erinaceus europaeus* se trouve sur l'ensemble de la France métropolitaine, il est bien présent également sur l'ensemble du département particulièrement au dessous de 1000 mètres, mais l'on constate un important déclin de cette espèce en Ardèche comme en de nombreuses autres régions de France. Cela est lié à l'intensification de l'agriculture, l'arasement des haies et de bosquets isolés et surtout à l'augmentation du réseau routier.

Hérisson d'Europe



Soricomorphes :

Les Soricidés.

La détermination des Soricidés est en général très délicate surtout en ce qui concerne certaines espèces en particulier la Musaraigne musette *Crocidura russula* que l'on peut confondre avec la Musaraigne des jardins *Crocidura suaveolens*, la Musaraigne aquatique *Neomys fodiens* que l'on peut également confondre avec la Musaraigne de Miller *Neomys anomalus* mais plus encore les deux espèces du genre *Sorex* que

sont la Musaraigne carrelet *Sorex araneus* et la Musaraigne couronnée *Sorex coronatus* (ces deux espèces peuvent être identifiées par de subtiles caractères mandibulaires).

La détermination des Soricidés de l'Ardèche a été effectuée principalement par l'analyse des ossements récoltés dans des pelotes de rejection de rapaces nocturnes (effraie et hulotte), de cadavres trouvés surtout dans des bouteilles abandonnées sur les routes, ou rapportées par des chats et par le piégeage.

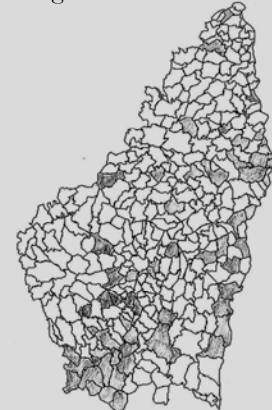
L'Ardèche possède 7 espèces de Soricidés sur les 11 espèces de Rhône-Alpes et de la France métropolitaine.

Genre Crocidure.

La **Musaraigne musette** *Crocidura russula* présente sur l'ensemble de la France métropolitaine sauf en Corse est incontestablement l'espèce du genre crocidure la plus répandue du département. Son habitat est très varié, on la trouve surtout en terrain sec, découvert, dans les prairies, broussailles, jardins, garrigues, cultures en terrasses, murets.

Elle est présente sur l'ensemble du département. Espèce trouvée dans 1315 pelotes de rejection.

Musaraigne musette



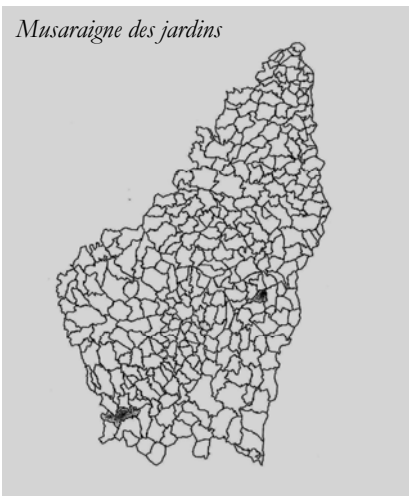
La Musaraigne des jardins

Crocidura suaveolens est une espèce peu connue, très semblable à la Musaraigne musette. Il est fort difficile de la différencier de cette dernière (si ce n'est que par de petites différences morphologiques comme la forme des pré-molaires en particulier) surtout pour les individus de Corse qui ont la même taille. Par l'analyse de pelotes de rejection de rapaces, il est extrêmement rare de trouver des restes de cette crocidure par comparaison avec des restes d'autres musaraignes (- de 4%).

On la trouve particulièrement au sud de la France et en Corse. Son habitat est assez variable, terres cultivées, bois clairs, garrigues, vignobles en terrasses. Elle apprécie les endroits chauds et souvent se rapproche des habitations.

En Ardèche elle n'a été observée que sur 4 communes, à Aubenas et Ucel en Cévenne, sous les contreforts du Coiron à Alissas et plus récemment en 2009 à Les Vans en Basse-Ardèche.

Musaraigne des jardins

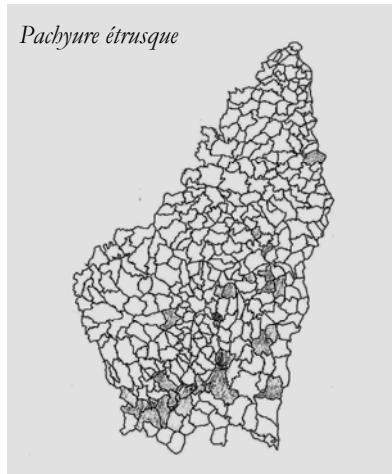


Genre *Suncus*

La **Musaraigne étrusque ou Pachyure étrusque** *Suncus etruscus* est la seule musaraigne reconnaissable facilement à vue par sa très petite taille (bien que les jeunes crocidures lorsqu'elles s'émanent ont la même taille) et ses oreilles très particulières. C'est l'un des plus petit mammifère du monde. En France métropolitaine, elle n'est signalée exclusivement que dans le sud du pays. Elle affectionne les lieux chauds, rocaillieux et herbeux en particulier les murets, les ruines, elle n'est pas forcément liée au biotope du chêne vert.

En Ardèche, elle est relativement commune, sa présence est signalée en Basse-Ardèche sur 12 communes, dans la vallée du Rhône au sud de Saint Montan, au nord de Tournon et Champagne, dans la Cévenne sur 5 communes et dans les Boutières sur

Pachyure étrusque



2 communes.

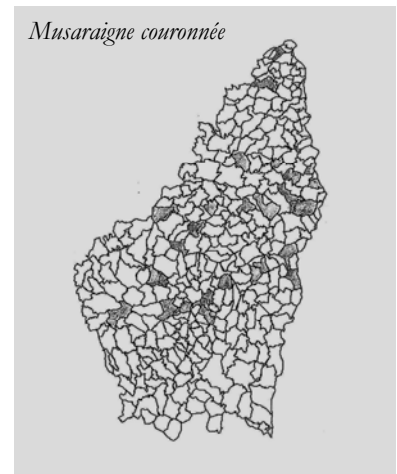
Genre *Sorex*

La **Musaraigne couronnée** *Sorex coronatus* découverte seulement en 1968 a été longtemps confondue avec la Musaraigne carrelet *Sorex araneus*. Cette der-

nière rare en France paraît plutôt confinée aux zones de montagne, au climat rude, elle n'a jusqu'à ce jour jamais été trouvée en Ardèche bien que l'atlas des mammifères de France paru en 1984 la fait figurer dans notre département ainsi que dans plusieurs publications anciennes.

La Musaraigne couronnée occupe l'ensemble de la France métropolitaine à l'exception de la Corse. Elle préfère les habitats moins froids et plus secs. En Ardèche, exceptée la partie sud du département elle est connue dans les Cévennes, les Boutières, le Haut-Vivarais et la Vallée du Rhône, elle semble beaucoup

Musaraigne couronnée

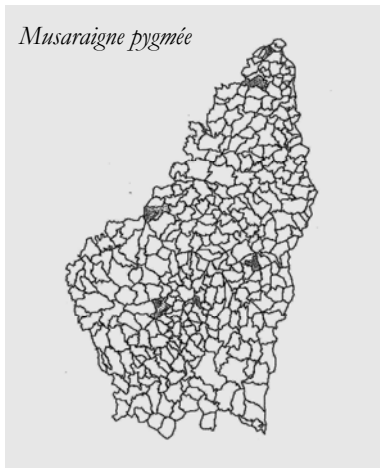


plus rare en Montagne.

La **Musaraigne pygmée** *Sorex minutus* est présente sur l'ensemble de la France métropolitaine sauf en Corse, elle affectionne les milieux humides, ouverts, couverts, parfois boisés, les régions marécageuses et la proximité des cours d'eau, elle ne craint pas l'altitude.

Relativement commune en Rhône-Alpes, on note cependant peu d'observations de cette espèce en Ardèche, par manque de prospection. Elle est pour le

moment absente au sud du département mais présente dans le Haut-Vivarais (Annonay, Vinzieux, en Montagne (Borée), en Cévennes (Jaujac et Ucel) et à l'extrême sud des Boutières (Coux).

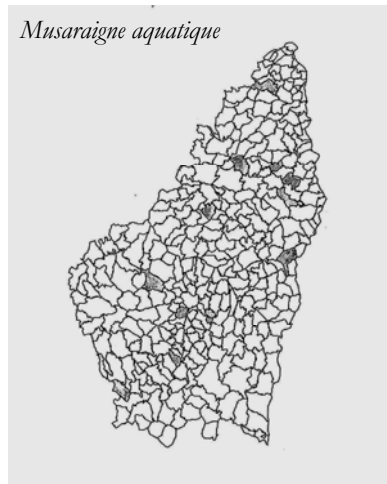


Genre Crossope

La **Musaraigne aquatique** *Neomys fodiens* dont le milieu de prédilection de cette espèce est constitué de berges des eaux courantes et stagnantes, des canalisations souterraines ou autres, des prairies humides, mais on peut la trouver également assez loin des points d'eau. Cette espèce pourrait être menacée par la destruction de son habitat et la disparition des proies, conséquence de la pollution de l'eau. L'évolution de son habitat laisse penser qu'elle a dû régresser depuis quelques années. Elle occupe l'ensemble de la France métropolitaine sauf la Corse.

En Ardèche, on la trouve dans le Haut-Vivarais (Bassin du Doux), près de la Vallée du Rhône à Rompon, dans la Cévenne sur 4 communes (Aubenas, Ucel, Prades, Monpezat-sur-Bauzon) et une donnée en Basse-Ardèche à Gravières. Espèce trouvée dans 23 pelotes de rejection.

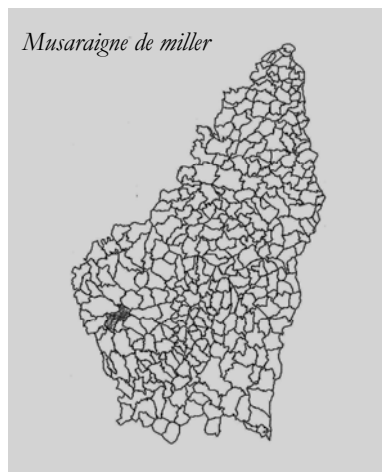
Musaraigne aquatique



La **Musaraigne de Miller** *Neomys anomalus* ressemble fortement à la Musaraigne aquatique, mais contrairement à cette dernière, elle peut se trouver loin des rivières, occupant davantage l'habitat terrestre. Elle est présente sur tous les massifs montagneux de la France métropolitaine.

Nous n'avons qu'une seule donnée de 2009 pour l'Ardèche en Cévenne en altitude sur la commune de Borne.

Musaraigne de miller



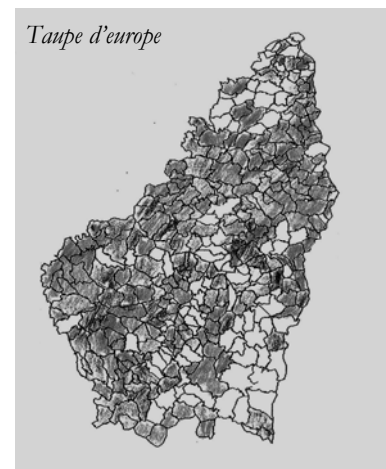
Les Talpides.

On rencontre rarement les talpides, car les taupes passent une grande partie de leur vie sous terre. On peut parfois confondre les monticules émergents des taupinières avec les monticules

de terre que font certains campagnols (Campagnol souterrain, Campagnol provençal).

La **Taupe d'Europe** *Talpa europea* se trouve sur l'ensemble de la France métropolitaine sauf en Corse. En Ardèche, son aire de répartition couvre presque tout le département, cependant elle reste rare dans la région calcaire de la Basse-Ardèche où le substrat lui convient mal (2 données à Lagorce et Saint Marcel d'Ardèche).

Taupe d'europe



Les mammalogistes qui étudient les insectivores sont rares en Ardèche, cela explique le peu de données que nous avons dans le département en ce qui concerne certaines espèces, en particulier la Musaraigne pygmée qui devrait être beaucoup plus présente. Il serait aussi très intéressant de prospecter surtout la partie nord du département car une espèce, la Musaraigne leucode *Crocidura leucodon* est encore non trouvée en Ardèche. Elle est pourtant présente au sud du département du Rhône et de la Loire et pourrait donc occuper notre département. C'est une espèce relativement facile à identifier par sa morphologie externe, grâce à ses grandes dimensions et sa couleur bicolore.

Remerciements :

Pour les données : Daniel Ariagno, Xavier Chaix, Rolande Fayolle, Alain Ladet, L.P.O. Ardèche. Hervé Penel, Jean-François Noblet.

Pour la détermination de certaines espèces : Manuel Ruédi.

Bibliographie:

Ariagno.D. 1976- Essai de synthèse sur les mammifères sauvages de la région Rhône-Alpes. Mammalia t.40, (1).

Faugier.C. 2003-2004- Mammifères sauvages du Bois de Païolive et de la région environnante. La Viste. 13.14.15.

Fayard.A. 1984 –Atlas des mammifères sauvages de France. SFPEM.

Grillo.X. 1997 – Atlas des mammifères sauvages de Rhône-Alpes. FRAPNA.

Ladet.A. 1992 - Les mammifères de la Vallée de l'Ardèche et de ses affluents. SIVA. FRAPNA 07.

Mitchell-Jones A.J. 1999 – The Atlas of european mammals. Societa for the Europaea mammalogica, 39 (3).

Noblet.J.F. 2006 – Les Micro-mammifères du Parc Naturel des Monts d'Ardèche. Ass.Nat et Humanisme. Villard-de-Lans.

Noblet.J.F. 2011 – Les Micro-mammifères du Bois de Païolive. Ass.Nat et Humaniste.

Penel.H. 1978 – Etude de la nourriture de la chouette effraie (*Tyto alba*) dans le département de l'Ardèche 07 Nature 4 : 11-16.

Penel.H. Faugier.C, Faugier.F. 1984 – Synthèse sur les mammifères sauvages de l'Ardèche. Bièvre. 6 (2) : 87-116.

Rama.F. 1995 – Faune des vertébrés du nord de l'Ardèche. Compte rendu faunistique. 07 Nature.2

Charles Faugier.

Sorties

Samedi 22 septembre : Assemblée générale de la LPO 07 (La Voulte sur Rhône)

Vendredi 5 octobre : Cinéma des Vans, la biodiversité des Vieilles Forêts, organisé par la FRAPNA.

13 et 14 octobre : Village des sciences organisé par l'Arche des Métiers.

Organisé en partenariat avec la municipalité de Guilhaud-Granges, le Village des Sciences 2012 vous invite à participer gratuitement à un événement scientifique phare, interactif et ludique.

La LPO 07 proposera un atelier d'Identification des oiseaux d'Ardèche (Exposition, jeux

pour s'initier à l'ornithologie, et reconnaître les oiseaux et écosystèmes d'Ardèche.

9 décembre : participation à la Foire bio de l'Ardèche Verte à Vernosc-lès-Annonay.

14 janvier 2013 : Conférence sur le Milan royal avec l'Université Populaire d'Aubenas.

Enquêtes

Pour mener à bien nos actions, nous essayons de couvrir l'ensemble du département mais la tâche est ardue. Vous pouvez participer à la bonne connaissance des populations en transmettant des observations sur le site www.faune-ardeche.org ou en répondant aux enquêtes en cours :

Comptage d'hirondelles de fenêtres, Enquête Salamandre, Effraie des clochers...

Certaines espèces sont facilement identifiables, en ne transmettant que des données d'espèces dont vous êtes sûrs de l'identification, vous agissez à votre échelle pour améliorer l'état des connaissances des écosystèmes ardéchois. Si vous croisez régulièrement des tarentes, blaireaux, chouettes..., pensez à transmettre vos observations (en précisant le lieu, la date, si l'animal est vivant ou mort, etc.) notamment via faune-ardeche.org.

Retrouvez toutes les sorties et conférences de la LPO en Rhône-Alpes sur le site :

<http://rhone-alpes.lpo.fr>

